Le projet de loi organique portant diverses mesures relatives à l'élection du Président de la République a été définitivement adopté hier.

Dans ce projet de loi, l'article 3 bis issu d'un amendement de Jean-Pierre Sueur prévoit que lors de la prochaine élection du président de la République, toute publication ou diffusion de sondage sera obligatoirement accompagnée de la mention des marges d'erreur (ou "intervalles de confiance"). Le même amendement avait déjà été adopté dans le projet de loi relatif aux élections régionales et départementales.

Cet amendement est issu de la proposition de loi visant à améliorer les obligations d'information sur les conditions d'élaboration des sondages déposée par Jean-Pierre Sueur en juillet 2020. Il se justifie par le fait que l'esprit de dispositions législatives précédentes portées par Hugues Portelli et Jean-Pierre Sueur n'était, dans les faits, pas mis en œuvre. En effet, selon ces dispositions antérieures, la mention des marges d'erreur était limitée à la première publication du sondage, si bien que certains instituts pouvaient publier cette information sur leur site internet, et que les médias ayant commandé le sondage pouvaient ensuite se dispenser de le faire.

Or, la connaissance des marges d'erreur est une absolue nécessité pour interpréter correctement les sondages. Présenter dans les médias des chiffres absolus n’a pas de sens, car la marge d’erreur peut être supérieure à l’écart entre les résultats annoncés pour chacun des candidats.

Ainsi, pour un échantillon de l'ordre de 600 réponses, la marge d'erreur peut être de + ou - 2,5 % voire 3 %, selon les modalités de collecte.

Quand on connaît aujourd'hui les impacts que peuvent avoir les sondages en période électorale, il était indispensable d'assurer une plus grande transparence de ceux-ci afin de permettre leur juste interprétation : en réalité, plus que des chiffres absolus, les sondages permettent de connaître des écarts entre des résultats probables. C'est pourquoi la mention de la marge d'erreur est toujours nécessaire.

>> Lire l’article de Medium.com à ce sujet

Phoca PDF